Les coureurs de Husky solidaires de SOS Villages d’Enfants Monde - 15.000€ pour des projets de développement au Bénin



Voilà déjà 19 ans que *Husky Technologies* est partenaire de *SOS Villages d’Enfants Monde*. Année après année, des employés très engagés pour la cause des enfants se challengent en participant à de grands événements sportifs du pays. Cette année, ils étaient de nouveau nombreux à s’élancer dans le DKV-Urban Trail puis à relever le défi de l’ING Night Marathon Luxembourg.

Le 7 juillet, la direction et les employés de l’entreprise ont accueilli sur leur site des représentantes de l’association pour leur remettre un chèque symbolique de 15.000€ collectés à l’occasion de ces deux événements. Après la projection d’un film tourné au Bénin en novembre 2024 sur les projets soutenus, la Directrice Sophie Glesener et la Responsable Partenariats Anne Schweizer ont vivement remercié les équipes de *Husky Technologies* pour leur fidélité et leur solidarité envers les enfants les plus vulnérables du monde. Depuis 2007, 281.633€ ont déjà été réunis au bénéfice de l’association.

Les fonds récoltés cette année contribueront à financer deux Programmes d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfant et des Systèmes de Protection de l'Enfant (PACOPE-SPE) que l'ONG soutient à Abomey-Calavi et à Parakou au Bénin, dans le cadre de son accord de coopération 2022-2026 avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE).

Ces programmes visent à améliorer la protection de l'enfant, l'accès aux services sociaux de base et l'employabilité des jeunes. En 2024, 1.346 enfants (dont 644 filles), 299 familles et 237 jeunes en insertion professionnelle en ont bénéficié directement.

Jean-Christophe Witz, Site Leader Husky Luxembourg, déclare : *« Cet engagement envers SOS Villages d'Enfants Monde est un projet qui rassemble profondément nos équipes. C'est une fierté pour Husky de voir nos collaborateurs se mobiliser avec énergie et solidarité, année après année, pour une cause aussi essentielle que la protection des enfants »*.